

Dossier 1,2,3 Départ !

Herbeys Poisat Gières Eybens Venon

Règlement / Contrat

Bourse d'aide au départ autonome pour les jeunes de 16 à 25 ans, habitant **Herbeys, Poisat, Gières, Venon et Eybens**, présentant un projet de loisirs de départ autonome en France ou à l'étranger pour un minimum de trois jours.

Montant de l'aide : Elle comprend 3 types de bourse :

- Pochette vacances, pour des départs en vacances loisirs, détente. L'aide peut varier de de **30 à 120€** par personne en fonction du projet.
- Destination découverte, pour des projets culturels ou de découverte d'un pays, d'une ville ou d'une région. L'aide peut varier de de **30 à 200€** par personne en fonction du projet.
- Départ +, pour des projets de solidarité internationale ou des projets culturels de plus grande envergure. L'aide peut varier de de **30 à 350€** par personne en fonction du projet.

En plus de la bourse, l'aide comprend une documentation sur la santé/ sexualité, des préservatifs ; un éthylotest ; un kit pharmacie/ soin, un kit de brossage de dent de voyage et un carnet de voyage.

Elle est attribué de cette façon : **2/3** pour le départ et **1/3** lors du retour sous respect du contrat.

Dates des commissions 2015 :

- Le mercredi 18 mars 2015 à 18h en mairie de Eybens,
 - Le mercredi 29 avril 2015 à 18h à Gières Jeunesse,
 - Le mercredi 20 mai 2015 à 18h en mairie de Poisat,
 - Le mercredi 3 juin 2015 à 18h en mairie de Eybens,
 - Le mercredi 17 juin 2015 à 18h à Gières Jeunesse,
- Le mercredi 1er juillet 2015 à 18h en mairie de Poisat,
 - Le mercredi 8 juillet 2015 à 18h en mairie de Eybens,
 - Le mercredi 15 juillet 2015 à 18h à Gières Jeunesse,
 - Le mercredi 22 juillet 2015 à 18h en mairie de Poisat,
 - Le mercredi 26 août 2015 à 18h en mairie de Eybens,
- Le mercredi 16 septembre 2015 à 18h à Gières Jeunesse

La remise des bourses se fera sous forme de chèque, au nom du bénéficiaire. Elle aura lieu le **lendemain (jeudi)** de chaque commission à **13h30 en mairie d'Eybens**.

Tout dossier non remis au référent à la date requise ne pourra être examiné.

La commission d'attribution, rassemblant des élus et les référents de chaque commune, examinera les demandes et attribuera les bourses.

N.B : La présence du jeune ou du groupe à cette commission est obligatoire pour l'octroi de la bourse.

Renseignements :

Eybens / Herbeys: Point Information Jeunesse

Espace Culturel Odyssée, 89 avenue Jean Jaurès - 38320 Eybens
04 76 62 34 86 / pij@ville-eybens.fr

Poisat :

Centre Socio Culturel et Sportif

2, avenue Pierre Mendès-France 38320 Poisat
04 76 25 89 20 / jeunesse.cscs@ville-poisat.fr

Gières / Venon :

Gières Jeunesse

Esplanade du 8 Mai 1945 38610 Gières
04 76 89 49 12 / contact.gieres-jeunesse@gieres.fr

Conditions :

Avant le départ... Avant d'être déposés, les dossiers devront être discutés avec les référents qui vérifieront qu'ils sont complets et que les demandes d'aides sont appropriées, ainsi que le projet envisagé pour le retour.

Pendant le séjour... Il est demandé aux bénéficiaires d'envoyer à la structure référente une **carte postale** du lieu de vacances et de rapporter un **objet** et une **photo insolite** pour souvenir et pour le concours ainsi qu'une musique relative au séjour.

Au cours de leur séjour, ils devront remplir un **carnet de voyage** (fourni par le SICE), dans lequel ils répertorieront leurs dépenses, bons plans, difficultés ainsi que leurs ressentis et impressions.

Après... Comme convenu lors de l'élaboration du projet, il est demandé aux participants de créer un **visuel** en y apportant des commentaires, explications. Ce visuel, sous forme de panneau (fourni par le SICE) photo fera l'objet d'une exposition intercommunale pour laquelle vous serez sollicités. Les participants devront également exposer les objets, photos et musiques du voyage.

Ce visuel devra être mis en place par vos soins le **vendredi 16 octobre 2015** à Eybens (lieu à définir), à 19h30. L'exposition intercommunale aura lieu le soir même. La **présence des bénéficiaires est obligatoire pour obtenir l'attribution du tiers restant de la bourse.**

Le candidat :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Tél. Fixe : / / /

Portable : / / /

@ :

Présentation du Projet

Dates de réalisation :

Lieu :

Vos Motivations

Les actions envisagées

Montant Total du budget :

Montant de la bourse 1,2,3 Départ ! demandée :

Ces champs doivent être obligatoirement remplis

Ils donnent une vision résumée de votre projet et ne substituent en aucun cas « au dossier explicatif du projet » fourni en complément.

Budget Prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Transport : <ul style="list-style-type: none"> • Pour y aller • Sur place 		Apport Personnel : <ul style="list-style-type: none"> • Job d'été, • Argent de poche, • Économie personnelle 	
Logement :		Apport familial : <i>(Dons pour ce projet)</i>	
Alimentation :		Bourse 1,2,3 Départ !	
Sorties/Activités <i>(à détailler) :</i>		Autres :	
Divers : <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie • Assurance • ... 			
Total :		Total :	

Quelques conseils pour établir un budget...

- Les dépenses correspondent à vos frais durant le voyage.
- Les recettes correspondent aux sommes sur lesquelles vous comptez pour effectuer votre voyage.
- Un budget doit toujours être **équilibré** : le montant total de vos **dépenses** doit être **égal** à celui de vos **recettes**.
- Concernant la rubrique « alimentation » pour vous aidez à chiffrer votre budget, vous pouvez partir sur une base de **10€** par jour et par personne.

Documents à fournir

- 1 photocopie recto verso de la carte nationale d'identité (pour la remise des chèques)
- Ce dossier complété et signé (signature des parents pour les mineurs)
- Le dossier de présentation de votre projet
- 1 justificatif de domicile (à présenter)

Pensez à...

- 1 certificat d'assurance « Responsabilité Civile »
- 1 attestation assurance rapatriement surtout pour les destinations plus lointaine...
- Carte Européenne d'Assurance Maladie pour les départs sur le continent

Le contrat

Le demandeur atteste avoir pris connaissance du règlement du dispositif « 1, 2, 3,... Départ ! » et s'engage à en respecter les clauses.

Fait le/..../....

A

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation de diffusion

En acceptant une bourse « 1, 2, 3,... Départ ! », j'accepte la diffusion (exposition, mise en ligne sur internet) par les villes d'Eybens, Gières, Poisat, Herbeys et Venon des photos et textes que je leur remettrai au retour.

Fait à :

Le :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

(à faire remplir par les parents pour les mineurs.)

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Mme, M.
autorise et estime que ma fille, mon fils (1),..... a la
capacité de partir en autonomie.

Je demande que ma fille, mon fils puisse accéder à ce programme.

J'ai pris connaissance du fait que ma fille, mon fils (1) sera autonome durant tout ce projet (déplacements et séjour sans encadrement de quelque sorte que ce soit).

Fait le, à

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Il est demandé aux parents de fournir une photocopie recto verso de leur carte d'identité.

(1) Rayer la mention inutile.

Rappel :

La présence des bénéficiaires est obligatoire, à la remise des bourses ainsi qu'à l'exposition des Départs Autonomes.

Il est possible de demander une procuration pour retirer la bourse en cas d'indisponibilité justifiée (examens, maladie, travail...)